

L'ÉTAT EN ARDÈCHE



N°24 ■ MARS 2014

Rencontre avec la presse autour d'un petit-déjeuner



Le lundi 24 février 2014, le préfet de l'Ardèche a convié la presse à un petit-déjeuner organisé à l'Hôtel de la préfecture. Ce moment convivial était l'occasion d'échanger sur différents sujets d'actualité développés ci-contre.

Élections municipales 2014 : Déclarations de candidatures



Au terme de la période de déclarations de candidatures aux élections municipales, 7 493 candidats ont été enregistrés, [...la suite.](#)

Directeur de publication : Bernard GONZALEZ, préfet de l'Ardèche
Réalisation/Conception graphique : Service Départemental de la Communication Interministérielle de l'Etat
Ont participé à ce numéro : préfecture — DDCSP — DIRECCTE — DREAL — Gendarmerie — DDSP — Sécurité routière
Crédits photos : préfecture — sécurité routière



Un point sur la situation de la chasse en Ardèche : le deuxième semestre 2013 a été marqué par un épisode de mortalité atypique des sangliers...[la suite](#)



Brûlage des déchets verts : vers la fin des dérogations communales : la fin d'hiver et le début du printemps était la période traditionnelle...[la suite](#)



Réforme de la publicité : le développement des supports publicitaires notamment dans les zones commerciales ou touristiques les plus...[la suite](#)



Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) : le Président de la République a annoncé le 21 mars 2013 le lancement du plan [..la suite](#)



Le bilan du SIAO : toute l'année le service intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) a un rôle pivot pour recueillir et orienter les demandes...[la suite](#)



Le nouveau plan Vigipirate : le plan gouvernemental de vigilance et de protection face aux menaces terroristes relève du Premier Ministre...[la suite](#)



Centenaire de la première guerre mondiale : La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale a été chargée par le...[la suite](#)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Du 1er au 28 février 2014, **891** contrôles routiers ont permis de relever **1 782** infractions, dont **63** alcoolémies et **887** excès de vitesse. **51** permis de conduire ont été retirés et **177** véhicules immobilisés.

Déjà 7 tués depuis le 1er janvier sur les routes de l'Ardèche Mobilisons-nous contre l'insécurité routière !



S'abonner — Se désabonner à la lettre des services de l'Etat : [cliquez ici](#)

Préfecture de l'Ardèche — 3 rue Pierre Filliat BP 721 — 07 007 PRIVAS Cedex
Tél. : 04 75 66 50 00 Fax : 04 75 66 50 37
www.ardèche.gouv.fr